

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2013

Présents : Mesdames et Messieurs Nicole PAU, Michèle ROBERT, Marie-Paule CHAZAL, Catherine VAISSE, Isabelle VAN PRAAGH DOREAU, Stéphanie LABBE, Maurice COUPAOU, Gérard GUITTARD, Yves COMMUNAL, Robert BLANDIN.

Absents : Lina MIOCHE, Jean-Louis YOL et René FICHEUX.

Mme Pau demande aux élus s'ils ont des remarques sur le dernier compte rendu du Conseil Municipal. En l'absence de remarques, le compte rendu est validé à l'unanimité.

1-Pôle de vie : aménagement de bourg :

La pose de pavés a été réalisée jusqu'à l'entrée de l'école. Le chemin place du 8 Mai entre le pôle culturel et la mairie sera goudronnée. La place des Razes sera réalisée en partie stabilisée.

L'adduction d'eau potable sera terminée dans quinze jours.

Le cabinet SYCOMORE travaille actuellement au dossier de la deuxième tranche concernant l'aménagement place du 8 Mai.

L'étude de sol faite par la société FONDASOL confirme la perméabilité du sous-sol. La création d'un puit perdu d'un volume suffisant et le curage des autres puits permettraient l'évacuation des eaux de ruissellement. L'entreprise GIRARDET a été retenue pour les plantations d'arbres de la première tranche entre la nouvelle école et la Grange de Mai.

2- Fourrière animale:

Actuellement, la commune a délégué la fourrière municipale à l'Association Protectrice des Animaux du Puy de Dôme. Une convention a été renouvelée pour 3 ans, arrivant à échéance au 31 décembre 2013.

Le montant est de 50 centimes d'euros par habitant. La commune ne dispose pas de personnel formé et de véhicules équipés. Le transport reste aux frais de la commune.

La Ville de Clermont-Ferrand propose un groupement de commande fourrière animale.

Il s'agit d'une prestation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer la capture, le transport, l'accueil en fourrière ainsi que les soins aux animaux. Aujourd'hui, une quarantaine de collectivités adhèrent pour un prix de 80 centimes d'euros par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à la fourrière animale proposée par la ville de Clermont Ferrand.

3-P.L.U :

Le cabinet DESCOEUR élabore un projet de zonage en respect de la ZPPAUP, du PRPI et du Scott.

4- Place Pigol à Chadrat :

Madame le Maire présente les résultats de consultation pour les travaux de consolidation du petit édifice public, place Pignol à Chadrat ,à savoir :

- ENTREPRISE de Maçonnerie Pierre MARTINEZ pour 5 730,00€ HT
- AUVERGNE – TER-PLEIN pour 5 576,00€ HT
- SAS CONSTRUCTIONS JD pour 5 388,00€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de confier le marché public de travaux à l'entreprise SAS CONSTRUCTIONS JD pour un montant H.T. de 5 388.00 €uros .

Il sera ensuite procédé à une consultation pour la réalisation du projet.

5- Cession d'une portion du domaine public à Mr PIONCHON :

En date du 26 janvier 2011, le Conseil Municipal avait délibéré pour vendre à Monsieur PIONCHON, moyennant l'euro symbolique, la parcelle cadastrée ZL numéro 350, d'une contenance de 21 m² à Chadrat, intégrant une servitude de passage de la canalisation des eaux pluviales et du trop plein des fontaines.

Le cabinet notarial demande d'intégrer dans cet acte une servitude de vue « côté ouest » de son habitation donnant sur l'édifice en cours de restauration et limitait la hauteur de construction à 3 mètres.

Cette dernière ne concerne en rien l'acte de vente de la parcelle ZL 350.

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité cette dernière servitude.

6-GRDF :

GRDF propose de signer une convention avec les collectivités afin de déployer les nouveaux compteurs gaz communicants « Gazpar » qui permettront à l'abonné de visualiser ses propres données de consommation au jour le jour et de maîtriser sa consommation. Les relevés de compteur seront faits automatiquement en temps réel et transmis à GRDF.

Cela nécessite la mise à disposition de sites sur la commune afin d'installer ses relais.

Le Conseil Municipal propose d'attendre que le déploiement opérationnel soit plus étendue.

7- Restauration :

Un jeune couple envisage de faire de la restauration gastronomique nomade dans un bus aménagé.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet en période touristique.

8- Projet de privatisation de l'A75 :

Le collectif CGT DIR du Massif Central annonce la privatisation de l'Autoroute A75 jusqu'à l'échangeur de la Roche Blanche ; gratuite jusqu'à présent depuis sa création.

Le Conseil Municipal n'approuve pas la privatisation. Il demande que ce projet de privatisation soit évoqué en conseil communautaire.

9- APAS :

Une réunion de bureau s'est tenue le 1^{er} septembre avec l'EPF/SMAF.

Trois possibilités s'offrent à la Communauté de Communes :

- 1- l'EPF-SMAF reste propriétaire, la communauté rembourse 76 000 €uros d'annuité pendant 10 ans,
- 2- la communauté rachète une partie de l'APAS pour commencer la rénovation de certains bâtiments (26 000 €uros par an pendant 10 ans).

3- Le bureau communautaire propose de racheter le site de l'APAS à l'EPF-SMAF. Le coût du rachat est estimé à 663 000 € ; il sera financé par une subvention du Conseil Général (200 000 €) et l'emprunt IENA (463 000 €). Dans ce scénario, aucune annuité d'emprunt ne sera à rembourser à l'EPF et ainsi ne grèvera pas le budget de la Communauté de Communes, l'emprunt IENA étant en cours de remboursement.

Une étude de diagnostic a été réalisée par Nathalie LESPIOC pour un montant de 15 000 €.

Le bâtiment ne présente aucun désordre de structure.

Une consultation d'étude préalable a été lancée. Cinq bureaux d'étude ont candidaté. L'offre de CAP PAYSAGE a été retenue.

10- Grange de Mai :

Point Dommage-Ouvrage Grange de Mai :

La réunion du 4 novembre dernier avait pour but de présenter les solutions techniques permettant de rétablir un chauffage efficace dans la grande salle de la Grange de Mai. Les élus présents ont retenu le principe de quatre radiateurs muraux.

11- Réhabilitation immeuble Castillon du Perron place de l'Eglise :

Deux logements de type T2 ont été livrés cette semaine.

12- Appartement à Chadrat :

L'appartement va être rénové du fait de sa vétusté. Les travaux doivent débuter au 1^{er} février.

13- Questions diverses :

Les menuiseries de l'école du nouveau bâtiment se dégradent fortement. Le problème est posé au SIVOS.

Une réunion des finances est prévue le mardi 3 décembre.

Le questionnaire « J'aime mon village », enquête sur le cadre de vie dans la commune, est à rendre le 17 décembre 2013 au plus tard.

La séance est levée à 22 h 45.